

UNIR Informations



Le résumé de l'actualité syndicale des retraités

UNIR

N° 37 - Novembre / Décembre 2011



UN IMPÔT
SUR NOTRE SANTÉ?
C'EST NON!

Signez la pétition sur www.mutualite.fr/petition

Sommaire

Retraite 3

- Quelques chiffres de la retraite de base
- Épargne salariale

Maladie 3 et 4

- Complémentaires Santé
- Chiffre d'affaire de la branche
- Fiscalité des contrats
- Frais de fonctionnement

Maisons de retraite 4

- Maisons de retraite belges
- Grand Âge

Sécurité sociale 4 et 5

- Le système Allemand bientôt Franco-Allemand ?

Mutuelle..... 5

- Nouvelle taxe sur la santé

Europe 5 et 6

- Réunion Europe – Bruxelles

Divers 6 à 8

- L'Assistance des Français
- L'Assurance Vie
- Listes électorales
- Plaque « la Retraite »
- L'économie française pour 2010-2011
- L'environnement et les répercussions sur les biens immobiliers
- Centre Alsacien du Mieux Être des Seniors « piloté par le groupe REUNICA »
- Le calendrier des vacances scolaires 2011-2012 erratum



France / Allemagne

Nous venons d'apprendre que le Gouvernement Français n'a plus d'idée et qu'il serait important d'avoir une convergence avec l'Allemagne et particulièrement en matière :

- d'impôts sur les sociétés
- de temps de travail
- et bientôt dans l'organisation économique et sociale.

Aujourd'hui, M. FILLON nous a appris que les retraites devraient être alignées sur l'âge de 67 ans.

Bien entendu cette déclaration confirme le manque de sérieux du débat 2010 pour la retraite de base. Regardons le système allemand. Nous retrouvons 20 millions de retraités pour 14 millions en France :

- c'est une retraite par répartition et par capitalisation
- il n'y a que la Caisse d'assurance retraite (retraite de base) qui est obligatoire. Les caisses complémentaires et assurances sont facultatives
- aujourd'hui la retraite est à 65 ans
- le passage de 65 à 67 ans devrait s'échelonner entre 2012 et 2029 suivant les besoins économiques
- en 2008 la moyenne des départs se faisait à 63 ans (62 ans en 2002)
- le taux d'activité des seniors n'a rien à voir avec le nôtre : 70 % pour les 55 à 60 ans
- les impôts sur les retraites ne sont pas les mêmes : 18 900 € était le plafond d'exonération en 2010

Cette nouvelle approche ressemble une fois encore à une étude mal ficelée.

Marc Bader
Président

O
+
i
P
E

Retraite

Quelques chiffres de la retraite de base (suite à la loi du 09/11/2010)

Départs à la retraite (total)

- 2010 à 718 000 personnes
- 2011 à 640 000 personnes

Départs pour carrières longues

- 2010 à 45 000 personnes
- 2011 à 39 000 personnes

Déficit de la branche vieillesse

- 2010 à moins 8,9 milliards
- 2011 à moins 6,0 milliards
- 2012 à moins 5,8 milliards

Économies

- 2011 à 260 millions
- 2012 à 1,3 milliard

Petites retraites

- Au 1^{er} avril 2012, les petites retraites auront été augmentées de 25 % depuis 2007

Solidarité Vieillesse

- 2010 à moins 4,1 milliards
- 2012 à moins 3,7 milliards

Prévision de revalorisation des pensions 2012 : 2 %

Avec l'augmentation des durées d'études, le nombre de trimestres et l'âge, bientôt plus personne ne touchera une retraite complète !

Épargne salariale

L'épargne s'élève à 88,6 milliards d'€ fin 2010 soit plus 4,5 % par rapport à fin 2009. Elle concerne 243 219 entreprises, soit plus 6 % en un an.

Maladie

Complémentaires Santé

Les principaux intervenants sont :

- Les assurances qui représentent 26 % du chiffre d'affaire pour 90 sociétés
- Les organismes de prévoyance avec 17 % du chiffre d'affaire et surtout des contrats collectifs d'entreprises pour 54 institutions.
 - Ces contrats sont moins chers (collectifs)
 - Ces cotisations sont déductibles des impôts
 - Sont souvent plus complets
- Les mutuelles avec surtout des contrats individuels représentant 57 % du chiffre d'affaire



Chiffre d'affaire de la branche « complémentaire santé »

- 2001 à 17,576 en milliards d'€
- 2008 à 29,010 en milliards d'€

Évolution

- 2001 à 2008..... + 65,13 %
- Progression 2010+ 4,23 %
- Progression 2009+ 5,87 %
- Progression 2008+ 5,13 %

Fiscalité des contrats « complémentaire santé »

Multipliée par sept depuis 2005.

Paiement de la CMU-C (Couverture Maladie Universelle – Complémentaire)

Taxes dont la loi 2011-1117 du 19/09/2011 vient de passer la taxe spéciale sur les conventions d'assurance de 3,5 % à 7 % (contrats responsables).

À la même date, la taxe des autres contrats est passée de 7 % à 9 %.

Frais de fonctionnement

Ils seraient de 21 % et cela paraît beaucoup. Il serait nécessaire que les administrateurs se penchent sur le problème.

Maisons de retraite

Maisons de retraite belges

Après une analyse de douze « résidences, domaines, homes », nous vous livrons nos résultats :



- Le personnel représente environ 50 % par rapport aux locataires
- Les capacités d'accueil sont de 60 à 256 personnes
- Les couches pour incontinence sont incluses dans le prix et non pas avec un supplément comme en France
- Les salariés sont composés de personnel :
 - administratif
 - médecin, en principe coordinateur
 - kinésithérapeute
 - ergothérapeute
 - psychologue
 - infirmier(e)
 - aide soignant(e)
 - cuisinier(e)s et commis
 - personne de ménage
 - blanchisseuse
 - personnel d'entretien
- Les prix varient aussi suivant les surfaces des chambres ou l'indépendance
 - Pour 1 personne / mois, par appartement ou pavillon
 - minimum à 1 050 €
 - moyenne à 1 427 €
 - maximum à 2 328 €
 - Pour un couple / mois
 - minimum à 1 755 €

- moyenne à 2 216 €
- maximum à 2 694 €
- Les prestations, moins chères qu'en France, comprennent :
 - la restauration
 - l'hôtellerie
 - les soins
 - l'animation
 - la surveillance vidéo si nécessaire
- Il est également possible de ne retenir que :
 - le logement
 - le logement et la restauration
 - l'ensemble avec la médicalisation (partielle ou 24 h / 24)

Grand Âge

AgeVillage a mis en place en partenariat avec l'annuaire sanitaire et social et la collaboration de l'AD-PA, Médica France, Korian, Orpéa, un site qui vous permet de trouver, département par département, l'ensemble des informations et conseils sur l'hébergement, les CLICS, CCAS, Conseils Généraux, Alma, associations Alzheimer, Cicat, Coderpa, les services à domicile, les centres hospitaliers et cliniques, le matériel médical, les loisirs, la vie sociale, les services (25 000 adresses).

Le site vous permet aussi de donner votre avis sur la qualité de vie en maison de retraite.

À consulter : <http://annuaire.agevillage.com>

Sécurité sociale



Le système Allemand bientôt Franco-Allemand ?

- La dépendance allemande est abordée depuis 1995 avec un 5e risque de la Sécurité sociale. Il existe deux millions de bénéficiaires.

- Pendant ce temps, nous différons le problème d'une année sur l'autre.
- Des pistes pour réduire les déserts médicaux se sont mises en place (limitation de la liberté d'installation ; diversification de la rémunération des médecins).
- Le secteur 2 est fondé sur les revenus des patients. Les personnes dont le salaire mensuel net dépasse 4 500 € doivent faire le choix d'une assurance privée qui prend en compte les dépassements.
- Taxation des médicaments mais avec des résultats financiers.

Mutuelle

Nouvelle taxe sur la santé

Les organisations syndicales, CFE-CGC, CFDT, CFTC, CGT, FO, FSU, Unsa et la Mutualité française « appellent solennellement le gouvernement et le Parlement à renoncer au doublement de la taxe sur les contrats santé solidaires et responsables et à tout impôt sur la santé. Cette taxation entraînera une augmentation du coût des contrats santé et aggravera donc les inégalités d'accès aux soins. Elle intervient dans un contexte de crise sociale profonde au moment où près d'un Français sur trois déclare renoncer à des soins pour des raisons financières. C'est inacceptable !

- avoir une mutuelle est aujourd'hui essentiel pour chaque foyer
- bénéficier d'une mutuelle n'est ni un privilège, ni un signe extérieur de richesse ».

UN IMPÔT
SUR NOTRE SANTÉ ?
C'EST NON !

SIGNEZ LA PETITION SUR
www.mutualite.fr/petition

Europe

Réunion Europe – Bruxelles

La FERPA (Fédération Européenne des Retraités et Personnes Agées) s'est réunie à plusieurs reprises pour faire avancer les différents dossiers qu'elle suit.

- le 19/09/2011 – Comité des Femmes avec Nicole Bollot (UNIR)
 - les réflexions sont différentes car en général le niveau de retraite est dépendant de la vie au travail
- le 20/09/2011 – Comité Directeur avec Robert Chirat (UNIR)
 - situation politique et syndicale
 - comité des Femmes
 - année Européenne 2012
 - initiative populaire Européenne sur la dépendance
 - commission des Finances
 - engagements de la FERPA pour 2011 et 2012
 - comité exécutif d'octobre 2011
- les 24 et 25/10/2011 – Comité Exécutif avec Marc Bader (UNIR)
 - rapport du Secrétaire Général
 - intervention du Secrétaire de la CES (Confédération Européenne des Syndicats)
 - débat sur la situation actuelle des retraites en Europe
 - livre blanc sur les retraites
 - intervention sur les retraites en Autriche
 - information par les Affaires sociales du CESE (Comité Economique et Social Européen)
 - intervention de deux maîtres de recherche à l'Université libre de Bruxelles
 - débat sur les problèmes politiques et sociaux d'actualité
 - projet 2012 pour l'année Européenne sur le Vieillessement actif et la solidarité intergénérationnelle
 - initiative pour un projet de loi Européenne sur la dépendance

- rapport du comité des Femmes
- rapport de la commission Financière
- vote de diverses résolutions

Divers

L'Assistance des Français

Pendant la période juin, juillet et août 2011, Europ Assistance a secouru 140 000 personnes. Cela représente 1,2 million d'appels. 70 % des accidents se déroulent hors de France. 41 % des accidents sont arrivés dans 6 pays. Par ordre décroissant nous retrouvons les États-Unis, la Turquie, l'Espagne, le Maroc, la Grèce et la Tunisie. Chute du Maghreb par rapport à 2010 de 30 %.

Quelques chiffres :

- 23 % sont rapatriés par avion, le reste est soigné sur place
- 9 % de diarrhée
- 7 % cardio-vasculaire
- 7 % d'infections
- 217 rapatriements de personnes décédées pendant les vacances

Pic mardi 16 août 2011 avec 3 414 appels ; 105 téléopérateurs - 289 victimes.

Interventions de dépannages de véhicules : 128 000 interventions dont

- 96 % en France
- 4 % à l'étranger (Espagne, Italie, Belgique, Maroc)

L'Assurance Vie

C'est un investissement à long terme. Il ne faut pas être obligé de le liquider au mauvais moment. Hélas la réalité n'est pas de même nature : soit le délai d'attente est trop long, ou le besoin financier fait qu'il faut liquider.

Aujourd'hui la chute de la bourse inquiète les épargnants.

L'annonce de l'augmentation des prélèvements sociaux de 12,3 % à 13,5 % n'arrange rien.

Autres risques : les cotisations nouvelles sont devenues inférieures aux sorties en capitaux et ce

sont de mauvais résultats qui apparaissent.

Les contrats exprimés en unité de compte sont devenus très fragiles.

Les contrats traditionnels exprimés en € affichent aussi une baisse de rendement.

Listes électorales

Un arrêté du 29 août 2011 fixant les conditions d'agrément de la télé procédure de demande d'inscription en ligne sur les listes électorales et les listes électorales complémentaires a été publié au Journal Officiel du 18 septembre 2011. Il met en place la télé procédure de demandes d'inscription en ligne sur les listes électorales et les listes électorales complémentaires et est accessible par le portail en ligne personnalisé « mon.service-public.fr »



ATTENTION : cette procédure nécessite de scanner des pièces justificatives devant être jointes à la demande d'inscription en ligne et doivent être numérisées ou photographiées par le demandeur, de façon à être parfaitement lisibles. Elles comprennent :

1. La version électronique d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription parmi les suivants :
 - le recto et le verso de la carte nationale d'identité,
 - la double page du passeport contenant la photographie du demandeur,
 - le permis de conduire accompagné d'un justificatif de nationalité française,
 - le recto et le verso du titre de séjour.
2. La version électronique d'un justificatif de domicile parmi ceux mentionnés à l'article 6 de l'arrêté du 19 décembre 2007 sus-visé.

À fin février 2011, il y avait 43,2 millions d'électeurs comprenant 52,6 % de femmes et 47,4 % d'hommes.

Plaquette « la Retraite »

Fin septembre, le Syndicat National de la Banque et du Crédit SNB CFE-CGC a diffusé un dossier de vingt cinq pages qui résume bien les dernières modifications des différents textes.



L'économie française pour 2010-2011

Les dépenses publiques représentent 56 points de PIB soit 8 % de plus que la zone Euro.

La protection sociale c'est 33 points de PIB dont

- 14 pour la retraite (6 en 1960)
- 8 pour la santé (6 en 1960)

Avec le vieillissement, statistiquement connu depuis longtemps, nous ne devrions pas être étonnés de ces chiffres et nos spécialistes oublient toujours de rajouter le nombre de personnes couvertes pour ces deux périodes !

Pour couvrir le financement, beaucoup pensent aux retraités et aux classes moyennes en alignant la CSG des retraités sur les actifs en augmentant la CSG de 1 à 2 points.

Demander plus de TVA, réduire les dépenses de santé et continuer de réformer la retraite.

Vous l'avez compris, les retraités sont dans le colimateur.

À nous et à vous de faire plus de bruit pour nous faire entendre.

L'environnement et les répercussions sur les biens immobiliers

Les diagnostics de performances énergétiques des logements ont été créés en 2006 et rendus obligatoires depuis 1^{er} janvier 2011.

Une rencontre entre les ministres et l'ensemble des acteurs concernés a décidé de mettre en place 6 mesures pour améliorer et fiabiliser le diagnostic avec une mise en place au 1^{er} janvier 2012.

Si nous pouvons affirmer qu'il s'agit d'évolution qualitative et économique, il est impossible financière-

ment de se lancer tous les dix ans dans des investissements aussi lourds (toits, murs, fenêtres, portes).

Le jour où nous décidons de vendre afin de pouvoir payer la maison de retraite, ou de vendre, surtout pour les épouses, pour aller vers un logement plus petit, car une personne seule ne peut plus entretenir et assumer la fiscalité d'un grand logement, alors nous serons pénalisés car nos domiciles ne répondront pas aux dernières normes sur l'environnement.

Les prélèvements de toutes sortes détruisent notre capital et, là encore, c'est une perte supplémentaire que nous subissons.



Centre Alsacien du Mieux Être du Senior « piloté par le groupe REUNICA »



Puisque l'espérance de vie ne cesse de croître dans les pays occidentaux, le senior doit pouvoir bénéficier tout au long de ces années de la meilleure qualité de vie possible, tant au plan psychologique que physiologique. L'aptitude à soutenir une activité physique constitue un fondement important de la vitalité de l'individu, elle est garante de sa place dans la société et dans sa famille.

Pourtant, pendant longtemps, des demandes telles que « retrouver », maintenir ou améliorer ma forme recevaient comme seule réponse « faites du sport », renvoyant ainsi le senior vers ses interrogations « où, comment, et avec quelle sécurité ? ». Heureusement, au cours de cette dernière décennie fut nettement établie l'incidence de « facteurs de risques » tels que la surcharge pondérale, l'hypertension artérielle, l'état pré-diabétique, voire des troubles cognitifs sur la santé et sur la qualité de vie des seniors.

Dès lors s'imposa la nécessité de détecter, ou mieux encore, de prévenir ces risques et pour ce faire deux évidences : modifier les habitudes

alimentaires et promouvoir une activité physique efficace. Le plan national nutrition santé (PNNS) a consisté à diffuser une information globale bien présentée et des incitations générales à reprendre une activité.

Mais une promotion efficace de l'activité physique nécessite une approche individuelle personnalisée, chaque senior ayant ses antécédents, ses habitudes voire ses inhibitions.

L'avis du médecin de famille est indispensable, des précautions préalables doivent être prises, un objectif précis et rapidement « gratifiant » doit être proposé, enfin une remotivation régulière doit être prévue.



Les objectifs de la CAPS (Consultation de l'Aptitude Physique du Senior)¹

1. Évaluer l'aptitude physique cardiorespiratoire après accord du médecin traitant par une consultation d'orientation et des explorations fonctionnelles cardiorespiratoire à l'effort.
2. Proposer un programme d'entraînement personnalisé sur cycle (PEP'C) de 18 séances de 30 minutes pendant 2 mois, adapté à chaque individu et avec un suivi ajusté.
3. Encourager une poursuite de l'activité physique des seniors en milieu associatif.

Selon les résultats, le PEP'C améliore d'au moins 30 % la capacité d'endurance de la personne ; le maintien des acquis étant assuré lorsque les activités physiques de même intensité que le PEP'C sont poursuivies deux fois par semaine à l'issue du programme.

1. Création en 2005 par le Professeur Lonsdorfer puis développée par la présente association en 2008 à Strasbourg, Mulhouse et Colmar.

ERRATUM au calendrier des vacances scolaires 2011/2012 paru dans le magazine UNIR Informations n° 36 (ci-dessous rectifications des zones)

Le calendrier des vacances scolaires 2011-2012

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
Toussaint	du samedi 22 octobre 2011 au jeudi 3 novembre 2011		
Noël	du samedi 17 décembre 2011 au mardi 3 janvier 2012		
Hiver	du samedi 11 février 2012 au lundi 27 février 2012	du samedi 25 février 2012 au lundi 12 mars 2012	du samedi 18 février 2012 au lundi 5 mars 2012
Printemps	du samedi 7 avril 2012 au lundi 23 avril 2012	du samedi 21 avril 2012 au lundi 7 mai 2012	du samedi 14 avril 2012 au lundi 30 avril 2012
Été	à compter du 5 juillet au 4 septembre 2012		

Zone A : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse

Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans- Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg

Zone C : Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles